

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Indemnités
des élus –
Application
des
majorations**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 22 Février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux du mois de Février, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 25
▪ représentés : 8
▪ absent : 0

Etaient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Monsieur François ROBIN, Monsieur Alain COMBES, Madame Marie PAOLI, Adjoint, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
15 Février 2022

Par procuration : Madame Elizabeth MINET-TRENEULE (Madame Marie PAOLI), Madame Aurélie MAILLOLS (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Adjointes ; Monsieur Nicolas TROTOUIN (Madame Valérie TREMOLIERES), Madame Catherine THUIN (Madame Ghaliya THAMI), Monsieur Thierry JACQUES (Madame Régine BOURGADE), Madame Catherine COUDERC (Monsieur Alain COMBES), Madame Sonia NUNEZ VAZ (Monsieur Aurélien VAN de VOORDE), Monsieur Bruno PORTAL (Madame Fabienne HIERLE), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :
01 mars 2022

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Françoise AMARGER BRAJON, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Monsieur François ROBIN expose :

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Par délibérations n°19102 et n°19103 en date du 7 décembre 2021, notre assemblée a procédé à la fixation des indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers délégués et à l'application de leurs majorations.

L'article L2123-22 du code général des collectivités territoriales prévoit plusieurs cas de figures de majorations d'indemnités de fonction par rapport à celles votées par le conseil municipal.

A ce titre, notre collectivité relève du 1° et du 3° de l'article précité, en ce qu'elle est, respectivement commune chef-lieu de département et station classée de tourisme au sens du livre 1^{er}, titre III, chapitre III, section 2, sous-section 2 du code du tourisme, chacune s'élevant à 25 %.

Toutefois, les dispositions du code général des collectivités territoriales prévoient que les délibérations du conseil municipal concernant les indemnités de fonction d'un ou plusieurs membres sont accompagnées d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux autres membres du conseil municipal.

Dès lors, il est proposé :

- **D'INSTAURER** les majorations prévues conformément à la réglementation en vigueur,
- **DE PRENDRE ACTE** du tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal comme suit :

Indemnités maximales (Maire + adjoints) calculées par rapport à la population de la collectivité et par référence à l'indice brut terminal de la fonction publique :

- Maire : Taux maximum 65 %
- Adjoint : Taux maximum 27.5 % X 9 adjoints
- **TOTAL : 312.50 %**

Fonction	NOM Prénom	Taux de l'indice brut terminal	Majora- tion Chef- lieu de Dépar- tement	Majora- tion Station classée	Taux après majora- tion
Maire, délégations propres à Monsieur le Maire, personnel, sécurité, aménagements et lutte contre les inondations.	SUAU Laurent	48.19 %	25 %	25 %	72.28%
1 ^{er} Adjoint, représentation du Maire, délégué logements, OPAH, administration générale, réception et cérémonies, gestion des salles, jumelages et communication, autorisation d'occupation du domaine public.	BOURGADE Régine	19.13 %	25 %	25 %	28.69 %
2 ^{ème} Adjoint, délégué à la culture et événements culturels.	BERENGUEL Jean- François	13.50 %	25 %	25 %	20.25 %
3 ^{ème} Adjoint, délégué aux solidarités et à la cohésion sociale.	AMARGER BRAJON Françoise	13.50 %	25 %	25 %	20.25 %
4 ^{ème} Adjoint, délégué à l'éducation et activité physiques.	MARTIN Vincent	13.50 %	25 %	25 %	20.25 %

5 ^{ème} Adjoint, délégué à <i>l'attractivité du territoire, commerce et patrimoine.</i>	MINET TRENEULE Elizabeth	13.50 %	25 %	25 %	20.25 %
6 ^{ème} Adjoint, délégué à la <i>démocratie participative, emploi, apprentissage et formation professionnelle.</i>	ROBIN François	13.50 %	25 %	25 %	20.25 %
7 ^{ème} Adjoint, délégué à la vie <i>associative, santé, mobilités.</i>	MAILLOLS Aurélie	13.50 %	25 %	25 %	20.25 %
8 ^{ème} adjoint, délégué aux <i>finances, contrôle de gestion et cofinancement projets.</i>	COMBES Alain	13.50 %	25 %	25 %	20.25 %
9 ^{ème} adjoint, délégué à <i>l'urbanisme, aménagement urbain et foncier.</i>	PAOLI Marie	13.50 %	25 %	25 %	20.25 %
Conseiller délégué à <i>l'enseignement supérieur et au numérique</i>	ROUSSON Patricia	12.22 %	25 %	25 %	18.33 %
Conseiller délégué aux <i>villages, agriculture, proximité et festivités.</i>	LACAS Christophe	12.22 %	25 %	25 %	18.33 %
Conseiller délégué à la <i>jeunesse et événementiel.</i>	ZAMPIELLO Betty	12.22 %	25 %	25 %	18.33 %
Conseiller délégué au cadre <i>de vie, quartiers et propreté.</i>	JACQUES Thierry	12.22 %	25 %	25 %	18.33 %
Conseiller délégué aux <i>écoles et à la prévention.</i>	MAURIN Stéphanie	12.22 %	25 %	25 %	18.33 %
Conseiller délégué à <i>l'accessibilité, à la sécurité des bâtiments, et au stationnement.</i>	TORRES Philippe	12.22 %	25 %	25 %	18.33 %
Conseiller délégué aux <i>Energies renouvelables</i>	ROUSSON Nicolas	12.22 %	25 %	25 %	18.33 %
Conseiller délégué à <i>l'environnement et à l'Ecologie</i>	TREMOLIERES Valérie	12.22 %	25%	25 %	18.33 %

- **DE RETIRER** la délibération n°19103 du 7 décembre précitée et la **REPLACER** par la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer l'ensemble des démarches et à signer l'ensemble des pièces relatives à la mise en œuvre de cette décision.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, avec 26 voix pour, 3 abstentions et 4 voix contre, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le :
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Mende, le 24 février 2022
Le Maire,
Laurent SUAU